

Exposé

Sabrina Ghielmini

Master en droit, travaille au Centre suisse de compétence pour les droits humains, Berne, et dans un cabinet spécialisé dans le droit d'asile

La participation des personnes âgées sous l'angle des droits de l'homme

Nombre de problèmes rencontrés au quotidien par les personnes âgées ne sont pas seulement de nature pratique, mais comportent souvent une dimension relative aux droits de l'homme. Car la possibilité des seniors de prendre part à la vie publique et sociétale est aussi en jeu. Si elle n'est pas explicitement inscrite comme un droit dans les différentes conventions des droits de l'homme, la participation sociale des personnes âgées bénéficie partiellement des garanties conférées par le droit au respect de la vie privée et familiale, le droit à un niveau de vie suffisant et le droit à la participation à la vie culturelle.

L'exposé vise à appréhender la portée des différents droits humains pour la participation sociale des aînés. Quelle est la contribution de ces derniers au maintien des seniors dans le tissu social, malgré, par exemple, une mobilité réduite? Dans quelle mesure les droits humains peuvent-ils même être les garants de la participation sociale des personnes âgées?



www.skmr.ch/frz

Publication

Eva Maria Belser, Christine Kaufmann, Andrea Egbuna, **Sabrina Ghielmini** (décembre 2017): Catalogue des droits fondamentaux des personnes âgées en Suisse. Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH)